



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Route Nationale n° 5, Cinq Maisons, Mohammedia, Alger 16200
NIF : 0002162990033049

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL
Route de la Soummam - Jijel

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 01/AT/DOT JIJEL/SDFS/DAL/2022
Réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel lance un avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques, répartis en cinq (05) lots séparés suivants :

N° du Lot	Description Lot	Distance (KM)
01	OULED YAHIA - SIDI MAROUF	11,00
02	BENI MESLEM - OUED ADJOUL	6,20
03	MSAN TEXANNA - 4G LTE GHARIANA	6,20
04	EL AKABI - BENI AHMED	5,50
05	BEN YADJIS - RAS EL BOR	5

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les deux paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelles.

RETRIAT DES CAHIER DES CHARGES :

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel - Département Achats et logistique**, sise à Route de la Soummam, Jijel, contre paiement d'un montant non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, de la somme **cinq mille (5000,00) DA** auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), **compte bancaire N° 00100671030000013542**.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

- 1- Un dossier administratif ;
- 2- Une offre technique ;
- 3- Une offre financière ;

Les composantes du dossier doivent être insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe : la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres, et sur chaque pli correspondant : la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - EPE - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 01/AT/DOT JIJEL/SDFS/DAL/2022
REALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET
RACCORDEMENT DES CABLES À FIBRES OPTIQUES
Adresse : Route de la Soummam - Jijel
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE
JIJEL
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
ADRESSE : ROUTE DE LA SOUMMAM - JIJEL

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de parution du présent appel d'offres dans la presse nationale.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **quinzième (15^{ème}) jour de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date et l'heure de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à 14h00mn à l'adresse précitée.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date de dépôt des offres.